

Autorisation de prélèvement automatique du compte bancaire

Malheureusement ce mode de paiement n'est pas disponible pour les titulaires d'un compte bancaire **PostFinance**.
Veuillez compléter ce formulaire en LETTRES CAPITALES.

Identifiant LSV

A W C I W

Nom du titulaire du compte

Adresse du titulaire du compte

Pays

Numéro du compte

IBAN

Nom et adresse complète de votre banque :

Nom

Adresse

Code postal

Instructions à votre banque :

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation comme indiqué dans la garantie ci-dessous, à débiter sur mon compte les recouvrements directs émis par Allianz Worldwide Care. Les montants peuvent varier et être prélevés à différentes dates. Je comprends qu'Allianz Worldwide Care peut conserver cette autorisation et en transmettre électroniquement les détails à ma banque. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours civils suivant la date de prélèvement auprès de ma banque, en la forme contraignante.

Signature(s)

Nom

Date JJ / MM / AA

Allianz Worldwide Care est responsable du traitement des données à caractère personnel, y compris les informations financières concernant vous et/ou vos ayants droit. En accord avec les lois européennes sur la protection des données, vous avez le droit de demander à recevoir une copie des données à caractère personnel vous concernant en notre possession. Si vous souhaitez exercer ce droit d'accès, vous pouvez adresser une requête écrite à l'attention du responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Allianz Worldwide Care, 15 Joyce Way, Park West Business Campus, Nangor Road, Dublin 12, Irlande, ou par e-mail à : client.services@allianzworldwidecare.com.



Cette garantie doit être détachée et conservée par le payeur.

La Garantie du prélèvement automatique

Cette garantie est accordée par tous les établissements bancaires qui acceptent le prélèvement automatique. L'efficacité et la sécurité de ce système sont surveillées et protégées par votre banque. Si la somme à payer ou les dates de paiement sont modifiées, Allianz Worldwide Care vous en informera 10 jours ouvrés avant que votre compte ne soit débité, sauf si cela est convenu autrement. Si une erreur est commise de la part d'Allianz Worldwide Care ou de votre banque, le remboursement complet et immédiat par votre agence de la somme payée vous est garanti. Vous pouvez annuler un prélèvement automatique à tout moment en instruisant votre banque par écrit. Veuillez également nous envoyer une copie de cette lettre à l'adresse indiquée ci-dessous.

Veuillez compléter, signer et retourner ce formulaire à votre banque. Veuillez également, s'il vous plait, nous envoyer une copie par e-mail à : client.services@allianzworldwidecare.com, ou par courrier à l'adresse suivante:

Allianz Worldwide Care, 15 Joyce Way, Park West Business Campus, Nangor Road, Dublin 12, Irlande.